

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°254

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DÉCEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 13 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 décembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, LENZI Ling, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, BIDAL Damien, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Fethi CHOUDER
Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Madame Hana RABAH
Monsieur Rachid ZAÏRI
Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Kilani KAMALA
Madame Maria MERCADER Y PUIG
Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des
Affaires Culturelles/Service Culture

OBJET : Signature de la convention de partenariat entre la commune d'Aubervilliers et l'association Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis relatif à la mise à disposition de places de spectacle gratuites pour un public éloigné de la culture dans le cadre de quotas spécifiques.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal ;

Vu le projet de convention de partenariat entre l'association Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis ;

Considérant l'intérêt que représente, pour la commune, le projet de partenariat entre l'association Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis et la Ville d'Aubervilliers visant à la démocratisation culturelle ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

AUTORISE la Maire à signer la convention de partenariat entre la commune et l'association Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis pour les saisons culturelles 2016-2017 et 2017-2018.

Reçu en préfecture le : 15/12/17

Publié le : 15/12/17

Certifie exécutoire : 15/12/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

